

Le Conseil fédéral adopte les exigences du PLR pour la réforme du gouvernement

Berne, le 13 octobre 2010

Communiqué

Le Conseil fédéral adopte les exigences du PLR pour la réforme du gouvernement

Un gouvernement renforcé répondra mieux aux crises

Le Conseil fédéral a aujourd'hui décidé de réformer le gouvernement en suivant les propositions que le PLR avait faites au mois de mars de cette année. Le PLR salue donc la volonté du gouvernement de prolonger le mandat du président de la Confédération ainsi que la nomination de secrétaires d'Etat supplémentaires. Ces deux changements, s'ils sont entérinés, constitueront de véritables réformes. La première, renforcera la tâche du président dans sa coordination du gouvernement mais permettra surtout de soigner la représentation et les contacts de la Suisse à l'étranger. Grâce à la deuxième, les conseillers fédéraux seront déchargés et pourront ainsi se concentrer sur les dossiers stratégiques de leur département et de l'Etat. Ces deux améliorations doivent par ailleurs permettre au gouvernement de gérer au mieux les éventuelles crises. Nous avons un bon système gouvernemental. Toutefois en temps de crise, ce dernier a montré ses limites. Le Conseil fédéral doit dorénavant définir des priorités, arbitrer et régler les conflits, favoriser l'innovation, assurer la bonne tenue des programmes politiques ainsi que prévoir les évolutions. Les décisions prises aujourd'hui par le Conseil fédéral constituent non pas une révolution mais une réforme nécessaire afin de répondre aux défis auxquels le gouvernement doit répondre. Le PLR est persuadé que ces avancées sauront renforcer le Conseil fédéral. Le dépôt de plusieurs interventions parlementaires corrobore la volonté du PLR, manifestée depuis plusieurs années déjà, de réexaminer, de délimiter ou d'épurer les tâches de l'Etat afin de renforcer la gouvernance, la coordination, la marge de manœuvre ainsi que la concordance.

Contacts:

› Hugues Hiltbold, conseiller national, 079 656 30 10

› Isabelle Moret, vice-présidente du PLR, 079 332 08 23

› Kurt Furi, conseiller national, 079 415 58 88

› Philippe Miauton, secrétaire romand et porte-parole, 079 277 68 41